

Dans l'Entre-deux-mers, des viticulteurs promeuvent la biodiversité



REPORTAGE

La coopérative viticole des Caves de Rauzan a créé avec le soutien du Conservatoire d'espaces naturels une promenade à travers les vignes, les bois et les prairies. Une manière de découvrir la biodiversité et de sensibiliser le monde viticole à la question écologique.

À Rauzan, dans l'Entre-deux-mers, cette région naturelle prise en étau entre la Garonne au Sud et la

Dordogne au Nord, les vignes ne courent pas à perte de vue sur de grands terrains plats. La terre est vallonnée et les exploitations viticoles côtoient bois et prairies. Ces paysages divers où la faune et la flore prospèrent forment une biodiversité locale que les viticulteurs des Caves de Rauzan ont décidé de promouvoir et de protéger.

Depuis le 1er juillet, cette coopérative viticole, particulièrement engagée dans les vins biologiques, propose avec l'aide du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine une promenade de 4 kilomètres sur les 82 hectares mis à disposition par sept de leurs viticulteurs. Pendant deux à trois heures, ce parcours pédestre dédié à la biodiversité permet de découvrir des paysages d'une beauté équilibrée, où haies et taillis délimitent les espaces boisés de ceux où s'étendent les ceps de vignes.



De nombreuses espèces protégées

Sur le chemin, à chaque endroit où la nature est particulièrement remarquable, des écriteaux forment le promeneur et l'aident à découvrir la richesse du lieu. Des sites d'observations, des nichoirs et des gîtes à insectes sont aussi progressivement aménagés. Ce qui pourrait étonner à première vue, les rares bâtiments agricoles, qui ne sont plus utilisés par les viticulteurs, ont néanmoins été préservés. «Les vieilles bâtisses abritent aussi notre patrimoine naturel», explique le Conservatoire d'espaces naturels, qui précise: «Au fil du temps, les espèces faunistiques et floristiques ont trouvé dans nos constructions un habitat idéal trop souvent ignoré». La nature y reprend donc ses droits, notamment les chauves-souris, qui y trouvent suffisamment d'obscurité pour y passer leurs journées, ou les hirondelles, qui nichent entre les poutres.



Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a d'ores et déjà recensé 106 espèces naturelles différentes. Neuf d'entre elles font l'objet d'arrêtés de protection, nationaux ou européens. De préférence armé de jumelles, le promeneur pourra observer des pinsons des arbres, des chardonnerets élégants, reconnaissables au haut rouge de leur tête, ou des Lorient d'Europe, aux plumes jaunes. Autour des mares, des libellules, certaines particulièrement rares comme la Sympétrum rouge sang, des grenouilles et des écrevisses, qui, sur les bords, traquent alevins et têtards. Si les petits lézards des murailles pullulent devant les pieds des promeneurs, les lézards verts, qui peuvent atteindre une trentaine de centimètres et qui sont protégés par la loi en France, se font plus discrets, souvent perchés sur un mur.

Sensibiliser à la question écologique les touristes mais aussi le monde viticole

Pour préserver la faune et la flore d'un éventuel afflux de visiteurs, les promeneurs doivent s'inscrire préalablement aux Caves de Rauzan, qui se trouvent à quelques centaines de mètres, pour ne pas dépasser le seuil de vingt personnes par heure.



Les viticulteurs à l'origine de cette initiative, passionnés par la richesse naturelle de leur terroir, ne souhaitent pas seulement s'adresser aux touristes, mais également sensibiliser le monde viticole à la question écologique. Créées en 1933 quand les viticulteurs se sont réunis en coopérative pour affronter les conséquences de la crise économique, les Caves de Rauzan font depuis 2009 le pari du vin biologique. En moins de dix ans, sur les près de 3600 hectares de la coopérative, qui est la plus grande de France en matière de vins d'appellation contrôlée, une quinzaine d'exploitants, couvrant 200 hectares, se sont convertis à l'agriculture biologique.

Le parcours biologique s'inscrit dans cette même volonté de développement de la filière biologique. «Pour adopter une approche biologique, c'est important de savoir comment les espèces s'autorégulent», explique Philippe Hébrard, directeur-général des Caves de Rauzan. Cet ingénieur de formation cite par exemple le cas des araignées rouges et jaunes qui sont, malgré leur nom, des acariens, et qui fourmillent sur les vignes, brunissant leur feuillage et réduisant du même



coup leur photosynthèse. «Il suffit de trouver le bon prédateur», s'exclame Philippe Hébrard, qui a étudié le cas d'un autre acarien, le typhlodrome, qui mange justement les araignées rouges et jaunes. «Les typhlodromes se réfugient dans les sous-bois, les haies et les talus, c'est donc très important de développer cet écosystème si l'on veut réduire notre consommation de pesticide», ajoute-t-il.

Dans cette promenade magnifique à travers les paysages de l'Entre-deux-mers, promeneurs et viticulteurs peuvent observer comment les espèces se régulent entre elles. À commencer par l'homme, qui évitera de cueillir les cèpes que l'on trouve encore, malgré l'absence de précipitations récentes, à l'ombre des chênes.